

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Décision N° CC-DEC-2025-081

Portant signature du devis de MSB Informatique pour le Wifi du nouveau siège administratif et centre technique

Le Directeur Général des Services de **TERRE D'AUGE**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes modifiés et approuvés par arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2018,

Vu la délibération du conseil communautaire n° CC-DEL-2024-081 du 12 septembre 2024, déléguant une partie des attributions du conseil communautaire au Président,

Vu l'arrêté du Président n°CC-AR-2025-021 du 08 décembre 2025, portant délégation de signature à Monsieur Jean-Baptiste LECLERC, Directeur Général des Services

Vu le devis de la société MSB Informatique,

Considérant la fourniture et la mise en place de matériel nécessaire à la couverture Wifi sur les locaux du nouveau siège administratif et du centre technique,

DECIDE

De signer le devis n°DE212881 de la société MSB Informatique d'un montant de 5 345,70€ HT soit 6 414,84€ TT.

De dire que les crédits sont inscrits en section d'investissement.

Fait à Pont l'Evêque, le 29 décembre 2025

Certifiée exécutoire après transmission au
contrôle de légalité et publication dématérialisée
mise en ligne le 30.12.2025

Le Directeur Général des Services
par délégation
M Jean-Baptiste LECLERC



M. Jean-Baptiste LECLERC
Directeur Général des Services
Par délégation Certifié par
Dematis

TERRE D'AUGE
14130 Pont l'Evêque
29/12/2025 19:04

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Leduc, 14000 CAEN – dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « *télérecours citoyens* » accessible par le site internet www.telerecours.fr. La décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de la communauté de communes TERRE D'AUGE - 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque- dans les mêmes conditions de délai.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_AU-014-2414 00878-20251229-DEC_2025_08